

AMIANTE encadrement et opérateur de chantier SS4

Formation initiale sous-section 4 des professionnels confrontés au risque d'amiante pour comprendre et mettre en œuvre les bons choix techniques, en respectant les consignes réglementaires.



DUREE

5 jours - 35 heures

PUBLIC VISE

Professionnels du bâtiment cumulant les responsabilités de l'encadrement technique et de chantier dans le cadre d'interventions sur matériau amianté

PREREQUIS

Attestation d'aptitude médicale au port des équipements de protections respiratoires

INTERVENANT

Formateur qualifié dans le respect de la certification NF Service Formation

PEDAGOGIE

5 stagiaires minimum à 8 maximum
Support de cours fourni
Alternance d'études de cas, de mise en situation, d'apports théoriques et d'activités de compréhension et d'acquisition

EVALUATION ET VALIDATION

Suivi de la progression pédagogique des stagiaires tout au long de la formation
Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire
QCM évaluation des acquis
Attestation de compétence valide 3 ans

ELIGIBLE CPF

Code CPF N°236003

LIEUX - DATES - TARIF

En ligne sur le site ctai-formation.fr
ou sur demande au 03 89 41 92 92

CONTACT

03 89 41 92 92
contact@ctai-formation.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les interventions susceptibles de générer des fibres d'amiante et les niveaux de pollution
Connaître les principes de ventilation et de captage des poussières à la source et savoir les faire appliquer
Savoir effectuer l'évaluation des risques, définir les procédures et modes opératoires adaptés aux interventions et les intégrer dans un plan de prévention ou un PPSPS
Savoir faire appliquer et expliquer un mode opératoire
Savoir utiliser les EPI

CONTENU

Le matériau :

- Origine, caractéristiques et propriétés de l'amiante
- Les effets sur la santé
- Les matériaux contenant de l'amiante

Réglementation :

- Réglementation du travail (le risque amiante et les autres risques)
- Responsabilités et obligations de l'employeur et des maîtres d'ouvrage
- Connaissances des documents permettant l'identification de présence d'amiante
- Niveaux d'empoussièrement et d'exposition
- Stockage, élimination et transport des déchets

Mise en œuvre des mesures de prévention :

- Savoir rédiger un mode opératoire
- Savoir mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à la bonne réalisation des chantiers, analyse des risques
- Etude de cas et mise en situation d'un mode opératoire en rapport avec l'activité des stagiaires
- Méthode de réduction d'émission de fibres
- Procédure de décontamination du personnel et des équipements
- Notion de ventilation et d'aspiration
- Entrée et sortie d'une zone confinée
- Protections collectives et individuelles
- Situations d'urgence